



ASGL  
Association Sportive des Golfs de Lacanau



# REGLEMENT CHAMPIONNAT DES GOLFS DE LACANAU 2017

## 23 et 30 AVRIL 2017

L'Association Sportive des Golfs de Lacanau organise le :

« Championnat des Golfs de Lacanau. »

Cette épreuve se déroulera sur deux Tours aux dates précitées sur les parcours du Mejanais et de l'Ardilouse.

Les Champions(nes) dans chaque série seront désignés en fonction de l'addition de leurs cartes en BRUT sur les deux Tours.

Outre l'épreuve précitée, lors de chaque Tour (au Mejanais puis à l'Ardilouse) nous maintiendrons la tradition des années précédentes et décernerons un titre de Champion(ne) du Club 2017 meilleur score BRUT par série qui sera attribué obligatoirement à un membre du Club receveur (23 Avril Club 0642 et 30 Avril Club 0147).

Les joueurs ne souhaitant concourir que pour le titre de « Champion de leur Club » ont la possibilité de ne s'inscrire que pour le tour se déroulant sur leur parcours d'appartenance.

### 1° série hommes et femmes :

Compétition sur 36 trous

Formule de jeu : simple en stroke-play

- 1° série homme : index < 15.4, départs aux repères blancs
- 1° série femme : index < 18.4, départs aux repères bleus

• Dimanche 23 avril 2016 : compétition 18 trous sur le parcours du MEJANNAIS : Départ au Trou N°1 du Baganais

- Dimanche 30 avril 2016 : compétition 18 trous sur l'ARDILOUSE

## 2° série hommes et femmes :

- Compétition sur 36 trous,
- . Formule de jeu : simple stableford

- 2° série homme : index >15.5 et < 35.4, départs des repères jaunes
- 2° série femme : index >18.4 et < 35.4, départs des repères rouges

dimanche 23 avril, sur le, parcours du MEJANNAIS( Départ Trou 1 du Baganais

- -Dimanche 30 Avril sur le parcours de l'Ardilouse

## 3° Série mixte (H et F) :

Compétition sur 36 trous .  
Formule de jeu : simple stableford

- Index hommes et femmes : > 35.4
  - Départs aux repères jaunes pour les hommes et rouges pour les dames

dimanche 23 et 30 avril, idem autres séries(Mejannais 23/04 puis Ardilouse 30/04)

## Série jeunes Mixte U 17 :

Compétition sur 36 trous en stroke-play

- Départs aux repères adaptés aux autres séries selon les index.
- dimanche 23 avril et dimanche 30 Avril, Parcours identiques aux autres séries

## JOUEURS (SES) EXTERIEURS :

La Compétition est exceptionnellement ouverte aux joueurs (ses) extérieurs qui ne concourront que pour le titre de « Champion des Golfs de Lacanau. »

## Conditions pour tous les compétiteurs :

- Licence 2017 avec certificat médical enregistré. Les voiturettes sont autorisées si certificat médical

### TARIFS: Droit au jeu :

- Membres ASGL : 10 € par tour pour tous les joueurs et joueuses.
- Non Membres ASGL : 15 € par tour.
- Membres ASGL Jeunes : 5€ par tour
- Extérieurs : 2 DDJ+2 Green-fee : : 100 €

### Classements :

- Pour toutes les séries, les classements seront obtenus en additionnant les scores des 2 journées en brut .
- Les éventuels départages se feront sur les scores obtenus sur les 9, 6 et 3 derniers trous du dimanche.
- Les cartes des deux tours seront enregistrées pour la gestion de l'index.(sauf décision de la Commission Sportive).
- Les départs se feront -pour les deux tours- dans l'ordre croissant des index (parties mixtes)

### Trophées :

- Une coupe, remise en jeu chaque année, récompensera les « Champions du Golfs de Lacanau » dans les catégories Hommes, Dames , Jeunes et Seniors(H et D) (meilleurs résultats bruts).
- 4 trophées seront attribués, au total, aux meilleurs résultats obtenus en brut dans les séries 2 , 3 ( H et F ) .

### Dotation :

. 3 prix en brut et 3 prix en net par série (le brut prime le net). Cette dotation sera susceptible d'être reconsidérée en fonction du nombre de participants par série.

Titres de Champions du Club : Remise des Trophées habituels.

**Remise des Prix et cocktail : le dimanche 30 avril au CLUB HOUSE DE L'ARDILOUSE.**

### Inscriptions :

ACCUEIL DU GOLF DE L'ARDILOUSE 05.56.03.92.98 et de la MEJANNE  
05.56.03.28.80 AU PLUS TARD le Mercredi 20 AVRIL pour le premier tour et le  
Mercredi 27 Avril pour le second tour

### Comité de l'épreuve :

o Le Comité de l'épreuve est constitué des membres de la Commission Sportive de l'A.S.G.L . Le comité a toute autorité pour statuer sur les litiges pouvant intervenir lors de la compétition.

Fait le 22 Mars 2017  
Le Président de la Commission Sportive  
A.S.G.L  
Jean Paul ROUMAT